



Olivier Roziau

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouvel éditorial des Échos de Bramefarine, une édition particulière puisqu'il s'agit du **100^e numéro.**

Créés il y a 35 ans, en mai 1989, sous la mandature de Marie-Louise Spezini (maire de 1989 à 2008), ces bulletins municipaux ont pour vocation d'informer régulièrement tous les habitants de Saint-Maximin de la vie de notre commune, des décisions municipales les plus importantes, des événements culturels, festifs et sportifs organisés par les élus ou les associations locales, des questions d'intérêt commun qui nous concernent tous.

Ces éditions successives des Échos reflètent la vitalité et la diversité qui caractérisent notre village. Ces pages riches d'informations traduisent aussi son dynamisme.

Souhaitons donc longue vie aux Échos de Bramefarine !

Sur le plan financier, le conseil municipal vient d'approuver les comptes de gestion et administratif 2023, de voter le budget primitif pour l'année 2024 et je vous invite à prendre connaissance, dans les pages qui suivent, des « clés du budget communal 2024 ».

La préparation d'un budget est pour une commune un travail collaboratif de tous les élus. Des dotations toujours en diminution affectant nos finances, l'équipe municipale s'attachera encore cette année à contrôler l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de garantir les marges de manœuvre financières nécessaires à investir et mener à bien nos projets.

Le projet de restructuration de l'école et de la mairie a franchi une nouvelle étape.

Le cabinet « Atelier 17c architectes » ayant terminé l'étude de faisabilité, le conseil municipal a décidé de faire appel à la société publique locale « Isère Aménagement », pour accompagner jusqu'à son terme notre collectivité dans la réalisation de ce projet et garantir sa pérennité au-delà de l'actuel mandat. Elle doit dès à présent se consacrer à la rédaction du cahier des charges et au choix de la maîtrise d'œuvre.

En dernier lieu, le recensement de la population de notre commune est à présent terminé. Merci à tous pour l'accueil que vous avez réservé aux agents. ■

Le mot du maire

BULLETIN D'INFORMATION N° 01 - Mai 1989

Responsables : F. Moulin - B. Di Girolamo

Ce premier bulletin est un numéro spécial ; il réunit les informations concernant la vie de notre commune (cérivance, associations, divers...). Par la suite un flux d'informations mieux péroré au fur et à mesure des besoins. Toutes les personnes ayant une petite information à faire passer peuvent contacter F. Moulin au 76.97.87.34 ou B. Di Girolamo au 76.97.74.33.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Dans l'arrondissement, les permanences sont inchangées, à savoir le Samedi de 17 h à 19 h et le Vendredi de 17 h à 19 h également. Dans l'avenir, la municipalité pense tenir une permanence supplémentaire le Samedi matin.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 24 Mars 1989 à 18 h s'en lieu l'élection du maire et de ses adjoints en présence de M. Durieux, Roger maire sortant. Vient à composition du nouveau conseil municipal :

Maire	Spécial Marie-Louise
Maire adjoint	Pierro Alain
3ème adjoint	Bruno Girard
3ème adjoint	Vicent Claude
Conseillers municipaux	Buisard Maurice
	Bouillon Pierre
	Moulin François
	Pois Fumpe René
	Roger André
	Di Girolamo Benoît
	Dien Guy



État civil

Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Naissance : 12 février, Liem Cret.

Décès : 12 janvier, Raymonde Roux ; 28 avril, Denise Mollard. ■

Budget 2024

Maîtrise et projection d'investissement : les clés du budget communal 2024

Le 4 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour l'année 2024. Si l'année 2023 a été marquée par un contexte inflationniste, notre budget 2024 affiche une politique de dépenses maîtrisée. Le contexte géopolitique général est toujours instable et nous incite encore à rester attentifs, notamment en ce qui concerne le coût des énergies qui pourrait varier fortement en cas de crise internationale.

Du côté des finances publiques il n'y a pas non plus de répit. Le contexte économique français reste tendu, et les perspectives d'économies annoncées par Bruno Lemaire au niveau de l'État imposent aux collectivités territoriales de maîtriser leurs dépenses, notamment celles de fonctionnement.

Cette maîtrise doit nous permettre d'augmenter nos capacités d'investissements futurs afin de préparer le financement de la transition écologique.

Clôture de l'année 2023

Grâce aux efforts de gestion réalisés tout au long de l'exercice, le résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement atteint 167 255 €.

Ce résultat traduit la volonté du conseil municipal d'augmenter sa capacité d'autofinancement afin de permettre la réalisation du projet de rénovation mairie-école.

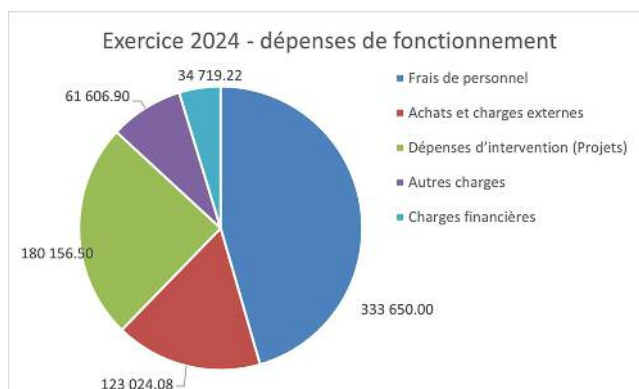
En 2024, ce sont d'ores et déjà 500 000 € qui sont fléchés en investissement grâce aux efforts financiers du début de mandat. Ainsi, 50 % du projet de la première phase de rénovation sont déjà provisionnés nous permettant d'avancer sereinement sur ce projet. Les 50 % restant seront financés par des subventions après montage des dossiers par l'équipe municipale.

Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

L'année 2024 s'inscrit dans ce même contexte, avec un environnement économique toujours perturbé, et un objectif d'épargne net pour la commune supérieur à 100 000 € afin de financer les programmes d'investissements futurs.

En 2024 l'équipe municipale a décidé également de ne pas procéder à la revalorisation des indemnités des élus et de ne pas appliquer, en conséquence, l'augmentation des points d'indice définie par l'État.

La partie projet correspondant aux choix politiques des élus s'élève à 295 028 € (sections fonctionnement + investissement) correspondant notamment



à :

- la réfection des routes (Rojons, Plantier, Vie Plaine) pour un budget de 24 000 € ;
- l'installation de bancs dans le village, sur un parcours pédestre, 1 700 € ;
- la poursuite de la mise en sécurité du système informatique de la mairie, 10 000 € ;
- la rénovation de l'intérieur de la tour pour accueillir des expositions, 37 000 € ;
- l'aménagement d'une zone de retournement sur le terrain Varanger, 11 000 € ;
- la poursuite du budget « 1 % environnement » (1 % du budget de fonctionnement) soit 6 000 € ;
- le financement d'un éducateur sportif pour l'école et les jeunes du village, 3 600 € ;
- l'augmentation du budget « affaires sociales » pour l'organisation d'un repas des anciens à Noël en alternative aux traditionnels colis.

S'agissant des recettes de fonctionnement, celles-ci restent stables. Les recettes fiscales bénéficieront de la revalorisation des valeurs locatives votée par le Parlement dans la loi de Finances. Cette évolution des recettes fiscales sera cependant moins importante en 2024 avec une revalorisation des valeurs locatives de + 3,9 % cette année contre + 7,1 % l'an dernier.

L'endettement de notre commune demeure à un niveau important, puisqu'au 1^{er} janvier 2024 l'encours de la dette atteint 658 048,12 €, soit l'équivalent de 983,63 € par habitant. L'encours de la dette globale est constitué de 5 prêts classés 1A au regard de la « charte Gissler » attestant ainsi d'une dette saine et sûre.

Stabilité des impôts fonciers en 2024

Réuni le 4 avril dernier, le conseil municipal a maintenu à l'identique de 2022 les taux d'imposition des contributions directes locales pour l'année 2024. ■

Élections européennes



Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants, les eurodéputés ou députés européens. Ils seront **720** lors du prochain mandat 2024-2029.

En France, les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Le scrutin aura lieu en **un seul tour, de 8 heures à 18 heures.**

Pour qui allons-nous voter ?

À partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat du Parlement européen.

En France, l'ensemble du territoire constitue une circonscription unique. Les 81 sièges réservés aux représentants français au Parlement européen seront répartis à l'issue du scrutin.

Chaque parti ayant rassemblé plus de 5 % des suffrages se verra attribuer un nombre de sièges proportionnel à son classement électoral.

Les listes des candidats français, au nombre 34 lors des élections de 2019, seront connues le samedi 18 mai 2024.

Comment voter ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes, mais il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires (c'est-à-dire possédant la nationalité d'un des 27 pays membres) qui ont le droit de voter dans leur pays d'origine **peuvent aussi voter aux élections européennes.**

Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires européennes de cette commune.

S'il vous est impossible de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez **donner procuration à la personne de confiance de votre choix.**

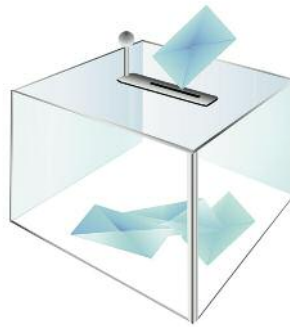
Depuis 2022, il n'est plus obligatoire que le mandant (celui qui donne procuration) et le mandataire (celui qui reçoit la procuration) soient inscrits dans la même commune : ils peuvent tout à fait être inscrits dans deux communes différentes, mais le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Vous pouvez vous rendre directement dans **un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat** pour remplir le formulaire papier de procuration en renseignant votre numéro national d'électeur ainsi que celui de votre mandataire (*numéro permanent, unique et propre à chaque électeur composé de 8 à 9 chiffres indiqué sur la gauche de la carte électorale*).

Vous pouvez également faire votre demande en ligne sur Maprocuration.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, et ce dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Aucune partie du formulaire de procuration n'étant destinée au mandataire, il vous reviendra, en qualité de mandant, d'informer votre mandataire de sa désignation pour voter en vous représentant. ■



Ressources humaines

Un nouvel agent communal

Pour pallier l'arrêt d'un agent et faire face à l'augmentation d'activité au sein du service Technique, Frédéric Lemoine vient renforcer l'équipe. Vous le rencontrerez sans aucun doute sur le territoire de la commune aux côtés de Sylvie Lalouel. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. ■



Affaires générales

Collecte et gestion de nos déchets : le SIBRECSA communique

À la suite du récent débat sur les orientations budgétaires de 2024 du Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA) et à la constatation d'un déficit de fonctionnement, plusieurs mesures visant à réaliser des économies financières vont être mises en place, notamment en ajustant le fonctionnement de certains services liés aux cartons bruns, à la déchetterie mobile et aux biodéchets.

Vous en trouverez le détail dans le communiqué joint à ce numéro des *Échos de Bramefarine*.



À partir du 1^{er} juin 2024, la collecte des ordures ménagères résiduelles passera à une collecte par semaine pour l'ensemble des quarante-trois communes du territoire du syndicat. **Ainsi, les habitants du hameau de La Combe ne bénéficieront plus du ramassage de la collecte de Pontcharra du mardi**, même si le camion continue de passer par le hameau pour une question de praticité dans sa collecte.

Pour des raisons de nuisances du voisinage, les conteneurs de tri sélectif (jaune et vert) se trouvant sur le parking devant les ateliers communaux ont été déplacés sur le parking de l'accueil de loisirs intercommunal (254 route de La Mâ). Le nombre de points d'apport volontaire reste donc inchangé sur notre commune. ■

Vie sociale

Noël 2024 : colis ou repas ?

Pour la première fois cette année, l'équipe municipale propose à tous ceux qui ont la chance d'avoir 75 ans et plus de participer à un repas convivial pour fêter Noël, en alternative au traditionnel colis.

Ceux d'entre vous qui choisiront le repas pourront venir accompagnés d'une personne proche de leur choix et dont la participation est fixée à 35 €.

Les élus assureront par ailleurs le transport de ceux qui viendraient seuls et ne pourraient se déplacer par leurs propres moyens.

Nous espérons que cette idée vous séduira et recueillera votre adhésion.

Les élus prendront contact avec chacun d'entre vous pour confirmer votre choix. ■

Art-thérapie

Des ateliers d'art-thérapie ont accueilli les seniors de Saint-Maximin tous les quinze jours depuis le mois de mars. Ces ateliers ont pu avoir lieu grâce au soutien du département et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.



Une dizaine de participantes, accompagnées par Chrystelle Provendie, art-thérapeute, ont pu ainsi fabriquer divers objets de décoration qui seront exposés à l'occasion de la prochaine Semaine Bleue.

C'est manifestement avec beaucoup de plaisir qu'elles se retrouvent, en espérant bien repartir l'année

prochaine pour de nouvelles aventures ! ■

Vie sociale (suite)

L'été au frais...

Après plusieurs étés bien chauds, il faut anticiper et nous préparer à une probable canicule 2024...

Rappelons que l'État a mis en place diverses procédures et quatre niveaux d'alerte pour parer aux conséquences de ce phénomène à la suite de la canicule de 2003 et de ses 15 000 victimes.



Le niveau 4 dit de « mobilisation maximale » n'a jamais été déclenché jusqu'à présent. Le passage d'un niveau d'alerte à

un autre est décidé par le préfet et ne doit pas être confondu avec les alertes des cartes de vigilance Météo-France (niveau vert/jaune/orange/rouge), même si le lien entre les deux est évident.

Pour l'exécution de ce plan canicule, les maires sont en première ligne, d'une part pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'eau mais également pour tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Dès l'activation du niveau 3 du plan canicule, les préfets peuvent demander au maire la communication de ce registre.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, nous vous invitons à le faire en contactant la mairie aux horaires habituels.

Le maire doit également identifier tous les lieux publics climatisés qui peuvent être réquisitionnés à destination des personnes fragiles.

Nous vous rappelons que les recommandations sanitaires nous invitent à passer « au moins trois heures par jour dans un endroit frais. » Pour ce faire, la mairie peut mettre à disposition, sur sollicitation d'un ou plusieurs habitants, la mise en route de la climatisation d'une salle de classe pendant ces périodes d'« alerte canicule de niveau 3 » déclarées par le préfet.

Enfin voici quelques conseils simples de conduite à tenir en cas de forte chaleur.

Ces conseils peuvent être utilement adoptés par tous, mais surtout par les personnes fragiles les

plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans connaissant des problèmes de santé, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...).

Afin de lutter efficacement contre les conséquences de la chaleur :

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour;
- mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque ou local municipal, supermarché, musée etc.);
- évitez les efforts physiques;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide;
- consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.

En amont des fortes chaleurs, les personnes fragiles peuvent par ailleurs, avec l'aide de leur entourage :

- prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur...;
- faire une liste des lieux climatisés (ou frais) où se rafraîchir à proximité immédiate : grande surface, commerce, cinéma, musée...;
- demander conseil à leur médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (une adaptation de doses peut être nécessaire).

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir l'aide de bénévoles, et prenez de leurs nouvelles régulièrement pendant une vague de chaleur. ■

Vie sociale (suite et fin) - Pour nous souvenir...



Ce 100^e anniversaire des *Échos de Bramefarine* est l'occasion d'évoquer l'une des figures de notre village en la personne d'Alain Panerio.

Rappelons qu'Alain Panerio, Françoise Moulin et Benoît Di Girolamo furent les initiateurs des *Échos de Bramefarine*.

Maire adjoint en charge de la gestion des infrastructures de la commune en 1989, Alain nous parle de son parcours et de sa vision de notre village.

Une mère, Jeanne, née à Saint-Maximin, gantière. Un père, François, d'origine italienne, maquisard, un logement au Mouret pendant la guerre: de leur union naissent deux enfants, Robert et Alain.

Le grand-père d'Alain est maréchal-ferrant. Il travaille à la forge qu'il a créée en 1910, derrière la mairie, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans... C'était, à l'époque, le tout début des machines agricoles. Ensemble, trois générations se partageront la maison familiale des Bruns.

Alain suit sa scolarité à l'école du village. Le décès de son père à l'âge de dix ans le plonge rapidement dans un monde d'adulte et de responsabilités. Son frère, qui travaille aussi à la forge, sera soutien de famille.

Dans les années 1950 il n'y a que deux classes à l'école, toujours en usage au rez-de-chaussée du bâtiment commun à la mairie. Il va à l'école à pied en faisant le trajet quatre fois par jour car « il n'y avait pas de cantine, on rentrait manger à la maison. » Au sujet des vacances, il dit comme beaucoup d'enfants du village, « je ne connaissais pas, je les ai découvertes en connaissant ma femme ». Ses temps de vacances scolaires, il les passe à la forge, aide son grand-père, joue au foot et aux boules avec les copains.

Dans ces années-là, le café Gayet et le café Cazan tenu par sa tante étaient les lieux de rencontre des jeunes et des anciens.

Le café Gayet est alors prisé pour ses quatre terrains de boules en espalier: « le dimanche matin il y avait du monde », et pour ses vogues. C'est sur ces terrains qu'Alain découvre sa passion pour la « longue ». Au café Cazan, « les routes étaient bloquées par les tables ».

Alors que son frère aîné travaille au côté du grand-père à la forge, Alain poursuit ses études au collège de Pontcharra puis au lycée Vaucanson de Grenoble jusqu'au bac technique.

En 1968, il a dix-sept ans et se souvient avec nostalgie du passage de la flamme olympique dans le village, des habitants au bord de la route et de sa fierté de voir son frère Robert porter cette flamme en courant jusqu'à la mairie, pour la passer ensuite à Marie-Claude Zacharie qui la portera jusqu'à Pontcharra.

À la sortie du lycée Vaucanson, il intègre les forges d'Allevard (Le Cheylas) où il terminera sa vie professionnelle en 2010 en qualité de responsable du personnel.

En 1975, il épouse Nicole Paquet; Nicole, c'est une fille du village, ce village qui, comme bien d'autres, plonge ses racines dans les traditions familiales.

Puis dans les années 1980, Alain souhaite mettre son énergie au profit de la commune en intégrant l'équipe municipale et participe à l'amélioration du quotidien des Saint-Maximinois aux côtés de Roger Durieux puis de Marie Louise Spezini en qualité de maire adjoint.

C'est ainsi qu'à la fermeture du café Gayet, il favorise la création de l'actuel terrain de boule afin de maintenir un lieu de rencontre dans le village.

Par la suite en charge de la gestion de l'eau, il œuvre pour la création d'un nouveau réservoir et d'un nouveau captage au grand Pré mais aussi pour la création d'une troisième classe (l'actuel bâtiment CM1-CM2, toujours en usage) et pour la création de la salle Marie-Louise.

Ce qu'Alain retient de cette période, c'est la solidarité des habitants: « Dans ces années, on mettait la main à la pâte ». Cette solidarité qu'il retrouvera en gérant les inondations avec de nombreux villageois le 22 décembre 1991.

Ceci nous rappelle l'importance de maintenir nos infrastructures en état et d'organiser la participation de tous à l'entretien de notre village.

Aujourd'hui, Alain met en pratique son devoir de mémoire chaque mois de juillet avec le soutien de l'ANACR pour rappeler comment Robert Cazan, son petit-cousin, s'est livré aux Allemands pour sauver Saint-Maximin et fut ensuite fusillé dans un bois du Moutaret...

Cette cérémonie qui nous fait revivre chaque année un moment de l'histoire de Saint-Maximin est aussi pour Alain l'occasion de valoriser l'implication et l'attachement des habitants à leur village et à leurs concitoyens. ■

Agriculture et loisirs

Avis aux promeneurs de chiens

Laisser son chien faire ses besoins dans une prairie peut avoir de graves répercussions.

Ainsi, une seule déjection ingérée peut provoquer l'avortement d'une vache.

En cause? Un agent infectieux mortel pour les vaches en gestation et présent dans les selles de chiens, la « néosporose ».

Aucun traitement ni vaccin n'existent pour l'instant, alors qu'un seul geste de votre part suffirait pour éviter à ces animaux des souffrances

inutiles: en plus de perdre son veau, une vache condamnée ne donnera pas de lait et mettra beaucoup de temps à s'en remettre. Les coûts vétérinaires peuvent être importants.

Ceci est valable pour les prés de fauche et les pâtures.

Une recommandation expresse en conclusion: évitez par tous moyens d'emmener ou de laisser vos chiens faire leurs besoins dans ces prairies! ■

Jeunesse et sport

Souhaitant renforcer l'activité physique à l'école ainsi que dans le cadre de loisirs extérieurs au cadre scolaire, l'équipe municipale a choisi de financer l'intervention d'une éducatrice sportive deux heures par semaine à compter du mois de mai 2024.

Sabine Guyonnet (présentation ci-après) interviendra avec l'équipe enseignante en apportant ses compétences et son dynamisme.

Sabine encadrera ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire et chaque mardi soir, des sessions foot, basket et peut-être bien d'autres activités encore...



« Je m'appelle Sabine Guyonnet, je suis éducatrice sportive et très heureuse d'intervenir auprès de la commune de Saint-Maximin pour y encadrer l'activité physique et sportive des enfants de l'école primaire et des jeunes de la commune.

Je suis passionnée par le sport, j'aime transmettre des valeurs éducatives comme l'esprit d'équipe, la convivialité et le respect des règles, tout en restant ludique. » ■

Environnement

Journée nettoyage de la commune

Une cinquantaine de participants se sont rassemblés de nouveau le samedi 23 mars dernier pour la 4^e édition de la matinée annuelle de nettoyage de la commune...



Un nouveau triste record a été battu: 91,2 kg de déchets de toutes sortes ont été ramassés le long des routes et des chemins.

Une famille a même découvert des sacs pleins de vieilles bâches et autres débris déversés en pleine nature et est revenue avec... 52 kg de déchets.

Un IMMENSE MERCI à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur sourire.



Cette année, outre les viennoiseries et le café chaud pour fortifier les marcheurs, la commune a offert la révision et l'entretien des vélos des participants pour bien démarrer la saison.

Continuons sur cette lancée, gardons notre commune belle et propre... tout au long de l'année. ■

Environnement (suite)

Festival du Cinéma Nature & Environnement

Le 37^e Festival du Cinéma Nature & Environnement poursuit sa route à travers l'Isère jusqu'au 15 mai 2024 !



Une initiative menée par FNE Isère avec le soutien du département de l'Isère, pour offrir chaque année une cinquantaine de projections de films naturalistes ou environnementaux dans quinze communes du territoire isérois.

Ce festival itinérant et gratuit propose au public d'explorer des sujets écologiques tout en leur apportant le plaisir du cinéma.

Nous accueillons le Festival à Saint-Maximin pour trois séances et quatre films :

- *Tu nourriras le Monde*, le mardi 2 avril ;
- *Notre planète (in)habitable*, le mardi 30 avril ;
- *Quand vient la pluie* et *Kéré*, le mardi 14 mai.

Une courte présentation de ces deux derniers films que vous pourrez voir à 20 h 30, salle Marie-Louise :

Quand vient la pluie de Stéphanie Augras et Nicolas Cailleret, durée : 27 minutes.

Alors que la sécheresse fait des ravages, la pluie

enfin se rapproche. Lorsque les premières gouttes tombent sur la terre craquelée, nous rentrons dare-dare au logis, mais qu'advient-il de ceux qui restent au-dehors ? Hirondelles, lombrics, mousses, orvets, chevreuils... comment plantes et animaux reçoivent-ils cette eau tombée du ciel ?

De la mer à la montagne, ce film sensible suit la progression et les déclinaisons d'un front pluvieux. Nous voici transportés au cœur d'un tableau plein de vie pour une belle ode à l'ondée.

Kéré de Jean-François Tusso, durée : 55 minutes.

Comment photographier la détresse, la misère, le malheur ? Ce sont ces questions que se pose Ivanoel Barreto sur la route qui le mène dans le sud de Madagascar. Il a décidé de couvrir un événement qui n'a que peu d'écho dans les médias occidentaux, le Kéré.

Le Kéré, c'est la famine qui sévit depuis plusieurs années dans le sud du pays et qui est considérée comme la première famine due au réchauffement climatique à Madagascar. Pour Ivanoel, entreprendre ce voyage pour réaliser ce photoreportage, c'est aussi une quête de soi. Quel regard peut-il porter en tant qu'Européen sur une telle tragédie ? ■

Le Lyon-Turin, un projet qui divise !

Même si la commune de Saint-Maximin n'est pas directement impactée, ce projet né dans les années 1980 nous concerne tous indirectement.

Pourquoi ? Comment ?

Est-il toujours nécessaire ? Quel impact a-t-il sur les populations et l'environnement ?

Notre commune, sensible aux enjeux écologiques et favorable aux débats d'opinion, a choisi de donner la parole à une association de citoyens engagés dans la contestation de ce projet.

Venez nombreux vous informer, poser toutes vos questions et débattre de ce projet le **28 mai à 20 heures**, salle Marie-Louise. ■

Vous avez dit « stress hydrique » ?

Souvenez-vous de nos deux derniers étés à Saint-Maximin, de nos difficultés d'approvisionnement en eau... nous avons connu et risquons fort de connaître encore ce fameux « stress hydrique » !

De quoi s'agit-il donc ?

Également désigné par « pénurie d'eau », ou même « rareté de l'eau » dans les cas les plus extrêmes, le stress hydrique est une situation critique qui surgit lorsque les ressources en eau

disponibles sont inférieures à la demande.

Il provient essentiellement d'un déséquilibre à la fois géographique et temporel, et concerne certaines zones géographiques pendant une période donnée.

Quelles sont les grandes causes du stress hydrique ?

Il s'agit principalement de phénomènes répertoriés comme :

Environnement (suite)

- l'augmentation de la population mondiale;
- la modification des modes de consommation (essentiellement liés à l'amélioration du niveau de vie) et conduisant parfois à un gaspillage de l'eau;
- l'agriculture intensive (irrigation des cultures);
- le dérèglement climatique (sécheresses, canicules, inondations...);
- la déforestation;
- la pollution (principale causée par les rejets industriels);
- le réchauffement climatique entraînant l'émission de gaz à effet de serre.

Enfin, l'évaporation de l'eau peut aussi, dans certains pays très chauds, provoquer une situation de stress hydrique.

Dans les zones touchées par ce stress hydrique (la demande dépasse alors la disponibilité), l'eau devient un enjeu non seulement sanitaire, mais économique et politique.

Le stress hydrique a des impacts sur la végétation de la zone touchée : la croissance des plantes diminue, et peut entraîner de graves pertes pour les exploitations agricoles (culture des céréales par exemple) avec des risques accrus de feux de forêt.

Il impacte aussi la qualité de l'eau : la surexploitation des nappes d'eau souterraines et des eaux superficielles entraîne un appauvrissement des ressources avec une dégradation notable de la qualité de l'eau ; cette dégradation est liée à la pollution de l'eau par des matières organiques, l'apparition d'espèces végétales et animales invasives venant perturber l'écosystème aquatique, ou encore des intrusions d'eaux salines dans les cours d'eau et rivières d'eau douce.

Ce stress entraîne également des difficultés dans la gestion de l'eau : plus l'eau se raréfie et plus sa gestion devient difficile : notamment son approvisionnement, ainsi que la gestion de la pollution et en conséquence de la santé publique ainsi que la gestion des déchets.

Pour garder l'eau propre : les gestes à ne pas faire

Enfin, pour protéger efficacement l'eau, il est **impératif de ne jamais jeter**, ni dans les éviers,

l'empreinte eau

vous consommez de l'eau chaque jour

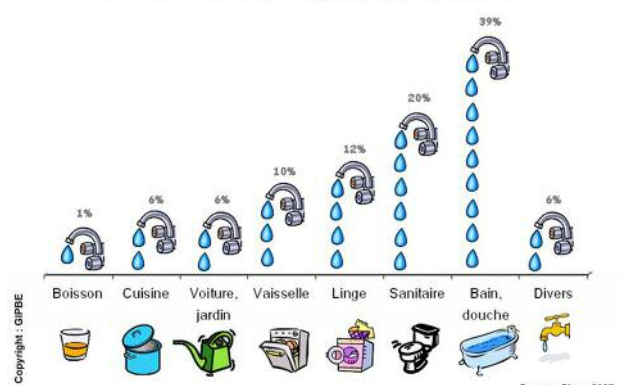
Pour vous hydrater, vous laver, nettoyer votre intérieur, votre linge...
Et indirectement, en vous habillant, en mangeant, en vous déplaçant...
L'empreinte eau d'un produit c'est la quantité totale d'eau douce utilisée
Pour le fabriquer.



toilettes, regards d'évacuation, poubelles d'ordures ménagères ou même bacs de tri :

- des produits polluants ;
- des médicaments périmés ou entamés : des circuits de collecte de médicaments existent, comme Cyclamed, renseignez-vous auprès de votre pharmacien ;
- des restes de désherbants ou d'engrais utilisés pour le jardinage ;
- des produits contre les rongeurs ou contre les limaces, etc. ;
- des huiles de vidange neuves ou usées (rapporter les bidons non utilisés, recueillez les huiles usées dans des bidons et apportez-les chez un garagiste qui dispose d'un circuit de collecte spécial) ;
- des hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine, etc. ;
- des fonds de pot de peinture, de produits pour vernir les bois, etc. ;
- des insecticides domestiques et les produits pour protéger les bois des insectes, etc. ■

Répartition des consommations d'eau à la maison



Copyright : GPBE

Source : Cleau 2007

Environnement (suite)

Le frelon asiatique, envahisseur de l'Isère!

C'est un terrible prédateur. Il détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes, notamment les abeilles. Il représente aussi un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du sucre des productions fruitières.

Arrivé en France en 2005, probablement un seul spécimen fondateur caché dans une poterie en provenance d'Asie, le frelon asiatique a depuis colonisé toute la France dont le département de l'Isère : 400 nids ont été détruits dans notre département il y a deux ans et près de 1 000 l'an dernier.

Frelon asiatique



Sa fulgurante progression s'explique d'abord par son mode de reproduction. Un seul nid peut abriter des milliers d'ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (femelles sexuées). Fécondées en automne, les fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans la nature. Les autres occupantes du nid, ouvrières et vieille reine, vont mourir et le nid ne sera pas réutilisé. Au printemps, chaque fondatrice ayant survécu à l'hiver ira construire un nouveau nid à un autre endroit.

Le frelon asiatique est un fléau pour les apiculteurs. Il capture les abeilles vivantes, les décorique et ramène cette bouillie de nourriture au nid pour nourrir les larves qui deviendront des frelons adultes. En quelques jours, une dizaine de frelons peut ravager une ruche.

Les abeilles constituent entre 30 et 60 % de leur nourriture, le reste étant constitué de mouches, papillons, chenilles, araignées, guêpes.

Il est encore possible de piéger les reines fondatrices jusqu'à fin mai grâce aux **pièges que nous mettons à votre disposition gratuitement en mairie** (mairie@stmaximin38.fr).

Par la suite vous trouverez les pièges d'été dans les jardinerie ou les magasins spécialisés. ■



Belvédère d'Avalon



Le nouveau site du belvédère est maintenant terminé sur la colline de la Cheminée : il vous offrira un moment de détente à l'abri et au frais sous les épicéas ainsi qu'un point de vue sur le hameau d'Avalon et son espace naturel sensible (ENS), agrémenté en son milieu d'une table d'orientation.

Le service Technique, aidé d'une entreprise locale, a sécurisé l'ensemble afin que les bovins ne puissent y pénétrer... ■

Environnement (suite)

Arbres fruitiers

Cette année, plusieurs arbres fruitiers destinés à agrémenter les pérégrinations champêtres ont été plantés sur des parcelles communales.

Vous pourrez déguster d'ici peu des cerises, pommes, poires, coings, prunes ou kakis, sous conditions de bonnes vibrations de votre part et d'un peu d'eau !

Ils se trouvent au marais, au belvédère de l'espace naturel sensible (ENS) sous la tour d'Avalon et sur l'espace vert du service Technique au centre village. ■



Plantes invasives

« Dis-moi quelles sont tes adventices, et je te dirai l'état de ta prairie », tel est le principe des plantes bio-indicatrices.

Avant de chercher à maîtriser les **adventices** (mauvaises herbes) sur une prairie, il peut être intéressant de comprendre pourquoi ces dernières s'implantent.

Les pissenlits sont de bons indicateurs de l'état des parcelles, car ils constituent souvent un point pivot quant aux qualité et quantité de fourrages produits.



Présents dans les prairies naturelles, ils témoignent d'une bonne production permise par un équilibre des taux d'azote et de carbone dans les sols.

Les chardons témoignent d'un **blocage du phosphore** et d'une **asphyxie des sols**. L'asphyxie est due à une **compaction** qui peut avoir pour origine l'excès d'azote ou le surpâturage qui déstructure les sols. « Dans les deux cas, c'est un peu comme si le sol était victime d'un excès d'eau. Mieux vaut alors arrêter la fertilisation azotée ». Rien ne sert également d'apporter du phosphore : un blocage n'est pas dû à l'absence de l'élément mais sa non-disponibilité pour la plante.

Le chardon est également un bon indicateur du **surpâturage**. Sa racine pivot traduit la compaction des sols, et la forte concentration de déjections animales liée aux passages récurrents des bovins favorise sa pousse. ■

Plantes bio-indicatrices

16

2. Sols argileux lourds (suite)

2.3. Chardon commun ou gros chardon (*Cirsium vulgare*) (suite)

Habitat naturel : Bois et prairies des vallées alluviales. Clairières forestières. Le chardon commun existe partout en France, mais il est rare en région méditerranéenne. Le chardon est une plante riche en phosphore.

Indications sur l'état du sol : Saturation du complexe argilo-humique par **excès de matière organique, d'engrais azotés ou d'épandage de fumiers, lisiers et purins non compostés** provoquant le blocage de phosphore. Saturation naturelle du complexe argilo-humique par un pH trop élevé. **Le surpâturage risque de provoquer l'explosion des chardons par excès de matières organiques et compactage des sols.**

Cuisine : Bon comestible, *malgré ses épines*.



Fleurs et fruits de chardon commun

Environnement (suite et fin)

Épicéas et scolytes

L'arrêté préfectoral du 16 janvier 2024 traitant de la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints rappelle le constat des différents acteurs de la filière forêt-bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes, partagé avec le département de la santé des forêts (DSF) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

- « les attaques de scolytes sur épicéas, commencées en 2018, se sont poursuivies et amplifiées les années suivantes, et notamment jusqu'en automne en 2023, et ont affecté une surface de pessières importante dans la région » ;
- « les conditions climatiques, particulièrement défavorables à la résistance des arbres et ayant permis la prolifération de scolytes, créent un risque d'accélération ou de maintien de populations d'insectes à un très haut niveau en 2024 » ;
- « ces attaques s'étendent, y compris dans l'aire naturelle de l'épicéa, sur des peuplements *a priori* de belle venue et en station, à des altitudes croissantes » ;
- « enfin que les bois scolytés restant sans débouché se dessèchent en forêt et représentent un risque sécuritaire d'atteinte aux personnes et aggravent le risque d'incendie ».

Cet arrêté instaure une « **Zone de lutte obligatoire** » contre les scolytes (*Ips typographus*), constituée par l'ensemble des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans cette zone, des obligations concernant les épicéas sur pieds attaqués par les scolytes et toutes les grumes d'épicéas abattues ou à abattre s'imposent à tous les

propriétaires forestiers.

Les mesures décrites dans les articles suivants ne concernent que cette zone de lutte obligatoire.

Les obligations des propriétaires

Sur leurs parcelles forestières, les propriétaires privés ou publics en zone de « lutte obligatoire » sont tenus de prendre les mesures de nature à limiter les attaques de scolytes sur épicéas.

Il s'agit de :

- mesures curatives :
 - faire procéder sans délai à la reconnaissance, l'abattage et à la prise en charge de leurs épicéas sur pied abritant des scolytes vivants (évacuation à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorçage) en vue d'enrayer leur propagation de proche en proche,
 - à défaut faire évacuer de la forêt dans les meilleurs délais les bois scolytés secs, à des fins de prévention du risque sécuritaire d'atteinte aux personnes ;
- mesures préventives : faire évacuer, après abattage, à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorcer ou stocker sous aspersion les épicéas sains (non scolytés) dans toutes les coupes en cours : dans les 6 semaines qui suivent leur abattage durant la période d'exploitation à risque d'avril à octobre ; avant fin avril pour les exploitations de novembre à mars.



Une réunion d'information sera programmée au début de l'été avec des acteurs de la filière, des responsables du secteur et des gestionnaires privés et publics. ■

Travaux - Bassins

Annoncée en début de mandat, la restauration des bassins de La Combe est en cours de réalisation.

Après un sérieux rafraîchissement pour l'un, un peu de maçonnerie et de la plomberie pour l'autre, les bassins de La Combe verront l'eau couler d'ici peu.

En quelque sorte, un retour aux sources très attendu par les habitants du hameau et ses badauds.

Le bassin de Plancharie fait également partie de ces rénovations. ■



Culture

Le Printemps de la Tour, première édition du « Marché annuel des producteurs »

Le Petit Bois des Allobroges et la commune de Saint-Maximin sont fiers de vous proposer une intense journée le **dimanche 12 mai 2024, de 10 heures à 16 heures, au pied de la Tour d'Avalon**, et en partenariat, pour cette première édition du « Printemps de la Tour ».

De nombreux producteurs et artisans seront présents pour animer ce marché 100 % local :

- « Le Potager des p'tits Calibres » avec ses légumes frais et transformés ;
- « Goldnart » avec ses boucles d'oreilles artisanales ;
- « Alpina Création » avec ses nichoirs, hôtels à insectes, déco de jardin, planches à découper, bijoux artisanaux en bois ;
- « Apiculture Deffontaines » avec son miel ;
- « Les chèvres du Moutaret » avec... ses fromages de chèvre ;
- « La ferme de la Grangette » avec ses fromages de vache et charcuteries ;
- « La ferme du Ponturin » avec ses fleurs coupées et sa farine ;
- « Bénédicte Freschi » avec ses produits de gemmothérapie ;
- Véronique Elouard avec ses créations vannières ;
- « Les Barruettes » avec leurs fromages et yaourts de brebis ;
- « Bouche Baie » avec ses fruits transformés et sa vitrine à glaces ;
- « La Brasserie du Habert » avec ses bières/limonade en bouteille et buvette sur place ;
- « La Crêperie Terre Mer » avec 1 ou 2 choix de crêpes salées et la carte complète de crêpes sucrées ;
- « La ferme Bellevue » avec ses colis de viande à commander ;
- « Allobroges » avec ses plants potagers, œufs et Gauloises Saumon Doré.

Venez remplir vos paniers de tous ces produits de notre région. Vous trouverez buvette et petite restauration sur place.

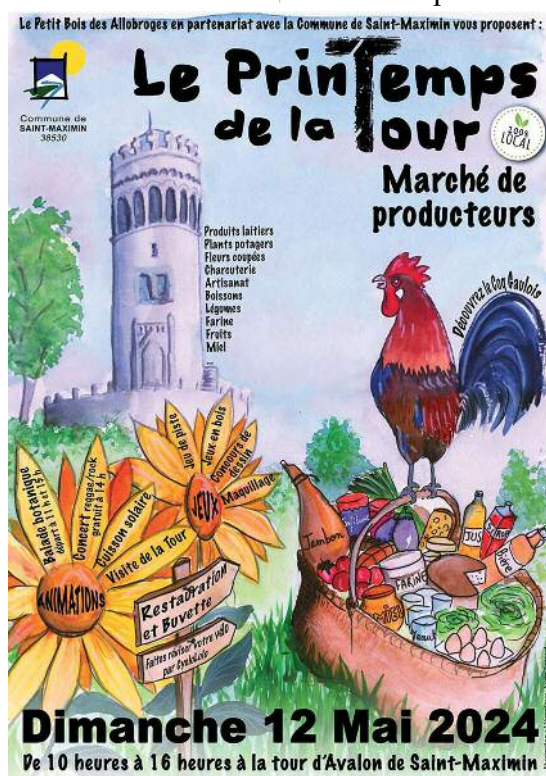
La journée sera ponctuée d'animations et de jeux pour les grands et les petits :

- visite de la tour tout au long de la journée ;
- deux balades botaniques à 11 heures et à 15 heures sur le thème des plantes sauvages comestibles, sur l'espace naturel sensible du marais d'Avalon et alentours. Et aussi un atelier sensitif sur les plantes médicinales animé tout au long de la journée par « Lou des Baumes de l'hêtre » ;
- un concert gratuit de rock reggae avec le groupe Mathal, offert par la commune, à 14 heures ;
- une démonstration de cuisson et stérilisation solaire dans nos assiettes par l'« association du Soleil » ;
- Cyclo'lolo avec présentation de ses activités le matin et petites réparations de vélos l'après-midi ;
- un atelier « fleur en osier » d'environ une heure, pour les enfants de 8 ans et + et les adultes, animé par Véronique Elouard ;
- Mathilde Vogel avec son atelier maquillage ;
- jeux en bois ;
- concours de dessin ;
- jeu de piste ;
- espace d'expression libre à la craie.

Pour des questions pratiques et de sécurité, un sens unique de circulation sur le hameau d'Avalon sera imposé et nous nous

excusons d'ores et déjà auprès des habitants de ce hameau pour la gêne occasionnée.

Les parkings seront à l'accueil de loisirs intercommunal, à la mairie, au marais d'Avalon et le long de la route du marais, uniquement sur le côté droit de la chaussée. L'accès au pied de la tour se fera donc à pied. Les artisans et producteurs se garantiront sur le parking Pierre Gros. Parking PMR réservé en contrebas de la tour. ■



Culture (suite)

C'est passé...

Saint-Maximin se met au Café-théâtre !

Samedi 23 mars dernier, la troupe de théâtre « Graine d'Humour » est remontée sur les planches de la salle Marie-Louise.

Elle nous a proposé cette année un spectacle de « café-théâtre ». Le principe ? Une composition de petites scènes improvisées ou de pièces courtes échappant aux formes traditionnelles d'une pièce de théâtre.

Une fois de plus un public de tous âges était au rendez-vous.

Peut-être reviendra-t-elle à Saint-Maximin avec un troisième spectacle l'année prochaine ? Affaire à suivre... on vous tient au courant...

C'est à venir...

Exposition temporaire « La forêt » de Thomas Cugnot, photographe naturaliste.

Vernissage vendredi 7 juin 2024 à 18 heures.

En 2019, à l'occasion de l'inauguration de l'espace naturel sensible du marais d'Avalon, nous avons organisé une exposition temporaire en extérieur, le long du marais, sur le thème des oiseaux de nos montagnes.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveau Thomas Cugnot, photographe naturaliste, passionné par la montagne et sa faune, et inspiré par Robert Hainard, un artiste naturaliste incontournable du milieu.

Thomas, natif du massif de Belledonne, n'a pas peur de passer de longues heures à l'affût, de façon parfois inconfortable, afin d'attendre un animal sans le déranger ou simplement de capter une belle lumière, une ambiance sous le couvert des bois.

C'est ce qu'il nous propose pour cette nouvelle exposition estivale par laquelle il nous immerge dans l'intimité d'une balade « en forêt ».

Ses photos agrandies sur toiles, traitées contre les intempéries et les UV, seront accrochées et exposées en extérieur, pour un vernissage, le vendredi 7 juin à 18 heures.

Rendez-vous au marais d'Avalon, où, en compagnie de Thomas Cugnot nous déambulerons de



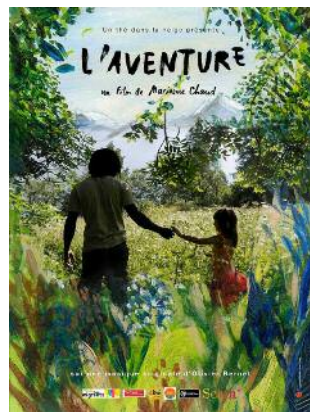
Photo Thomas Cugnot

photos en photos pour qu'il nous présente son précieux travail. Un pot offert par la commune sera servi au pied de la Tour à cette occasion.

Cette exposition en ce lieu sera éphémère : ne ratez donc pas ce rendez-vous estival prometteur ! Nous vous attendons nombreux pour une belle inauguration.

Des oiseaux à Cinétoiles... Une soirée céleste !

Afin de prolonger la soirée en alliant culture et patrimoine, nous vous attendons ce même **vendredi 7 juin à partir de 20 h 30** pour un grand pique-nique partagé au pied de la Tour avant d'accueillir la projection Cinétoiles en plein air, offerte par la communauté de communes Le Grésivaudan.



Nous projeterons cette année le film de Marianne Chaud **L'Aventure** : « Dans les montagnes du Briançonnais, des hommes et des femmes sur les routes de l'exil trouvent le courage de traverser les cols à pied, au péril de leur vie. Arrivés au bout d'un long parcours, épuisés, ils ne savent pas s'ils pourront s'installer quelque part pour recommencer leur vie. C'est ce temps transitoire que raconte L'Aventure.

Ossoul, le poète soudanais, Mamadou, rescapé d'une nuit glacée au col de l'Échelle, Charlotte, la mère courage et d'autres, reprennent pied peu à peu et parviennent à se lancer dans une vie nouvelle. Tourné durant trois années, L'Aventure est une histoire de résilience, d'amitiés et d'émotions dévoilées. Les portraits se dessinent et se creusent jusqu'à ce que chacun puisse se reconnaître en l'autre, se mettre à sa place et le comprendre. »

Un film émouvant, solidaire, qui remet en question les préjugés et qui fait du bien.

À voir en famille, à découvrir entre amis.

Pour l'occasion, l'association La Manivelle proposera des boissons, pop-corn et autres confiseries. Venez avec vos transats, chaises pliantes et couvertures ; en cas de mauvais temps, la séance se déroulera à l'accueil de loisirs intercommunal (254 route de La Mâ).

Culture (suite et fin)

Cinétoiles, c'est une programmation de 25 films lors de 42 séances gratuites dans tout le Grésivaudan, de juin à septembre.

Vous la retrouverez sur le site <https://www.le-gresivaudan.fr/483-cinetoiles.htm>.

L'été en musique

L'apéro-concert de l'été 2024 se déroulera le **dimanche 4 août à 18 heures** sur terrain de pétanque, au centre du village, et repli vers la salle Marie-Louise en cas de pluie...

Ce concert est offert par la commune, ouvert à tous.

C'est l'association « La Manivelle » qui sera aux manettes de la buvette !

Quel groupe cette année ? Pour l'instant, c'est un secret !

Non qu'on vous fasse des cachotteries, mais nous sommes en négociation et n'avons pas encore la validation des musiciens ! Une chose est sûre, nous vous préparons un show convivial pour cette fin d'après-midi estival.

À suivre... restez connectés. ■

La parole est aux associations

La Sauge et le Cosmos

La Sauge et le Cosmos organise et propose successivement trois stages au Jardin du Couvet des fleurs, 797 route du Couvet à Saint-Maximin :

- **11 et 12 mai**, stage animé par Vincent Belbeze (photo) fondateur des Élixirs Sylfos (Élixirs d'Amérique du Sud) « La guérison des 5 blessures de l'âme » : le rejet, l'abandon, l'humiliation, la trahison, l'injustice grâce aux élixirs ;
- **5 au 7 juillet**, stage animé par Simone Sarah Chabert, « La théorie des signatures dans le végétal et l'humain » ;
- **15 au 17 juillet**, stage animé par Matthieu Frécon, distillateur et auteur du livre *L'Alambic Alchimie et spagyrie végétale*. Ce stage propose la fabrication d'huile essentielle, de teinture alchimique, d'élixirs végétaux, le travail sur les dilutions et la dynamisation des remèdes, distillation de vin pour avoir l'esprit-de-vin philosophique.

Plaquettes disponibles pour chaque stage à demander par mél : contact@lasauge.org.

Simone Sarah Chabert sera présente le 19 mai au salon du livre de La Pierre et dédicacera son livre *Les Fleurs de Belledonne*.

Vive l'école

L'association Vive l'école a organisé le 16 mars dernier une soirée Saint Patrick ! Les habitants de Saint-Maximin et au-delà ont répondu présents et beaucoup ont joué le jeu de la couleur verte ! Les planches apéro, bonne bière, gâteaux faits maison... les parents bénévoles et l'ambiance irlandaise ont fait danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit.

La chasse aux œufs, organisée le 6 avril, a réuni plus de 60 enfants de l'école. Les enfants de maternelle et CP ont pu partir à la chasse aux œufs colorés dans le parc tandis que ceux de CE/CM ont pu participer à une mini olympiade (parcours yeux bandés, lancé d'œufs, hip-hop, jeux de logique...) pour reconstituer le drapeau des jeux olympiques. D'ailleurs, petit moyen mnémotechnique pour retrouver l'ordre des anneaux, il faut penser à votre ami Benoît qui est roux mais aussi chauve ! Be-noît (bleu noir) roux (rouge) chau-ve (jaune vert).

Tous les enfants ont pu goûter les œufs et sucettes en chocolat... qui avaient pris un petit coup de chaud sous le beau soleil !

Le dernier événement de l'année sera la kermesse le **22 juin**.

Le bureau sera renouvelé à la rentrée de septembre et nous réitérons notre appel aux parents pour intégrer cette belle association qui non seulement finance une grande partie des sorties d'élèves mais apporte aussi de la vie à notre village.



La parole est aux associations (suite)

Saint-Max Trail



L'association Saint-Max Trail a proposé un nouvel événement en ce printemps 2024, le **samedi 4 mai**, avec une longue après-midi d'animation :

Une course d'orientation de 14 heures à 17 heures ; cette course d'orientation pouvait être accomplie seul, en famille, entre amis, en mode découverte ou sportif, sans chronométrage ; un parcours était également prévu pour les plus jeunes.

Tout au long de l'après-midi les membres de l'association ont tenu la buvette et vendu des crêpes sur la place Roger Durieux (parking de l'église).

Nous remercions la commune qui a récemment fait installer un parcours d'orientation fixe. Nos bénévoles ont profité d'une formation pour exploiter et créer d'autres parcours. Nous profitons donc de l'occasion pour proposer ce parcours éphémère inédit.

Ce même samedi, l'association a aussi proposé, en partenariat avec le magasin Chatain Chaussures de Pontcharra, une opération « Park test » consistant à inviter une marque de chaussures de sport, Salomon en l'occurrence, afin de proposer des chaussures de trail et de pouvoir les essayer, sans obligation d'achat, sur un parcours inédit et concocté par nos soins, d'environ 8 km et 300 D+.

Le **dimanche 29 septembre prochain à 9 h 30** sera donné le départ de la 7^e édition du Saint-Max Trail : 2 parcours de course 10 km 500 D+ et 17 km 1000 D+, 2 parcours de randonnée 6 km 200 D+ et 8 km 300 D+ vous seront proposés, ainsi qu'une belle course « enfant ».

Cet événement a toujours pour but de collecter des fonds afin de soutenir le financement d'activités physiques pédagogiques pour les élèves de Saint-Maximin.

Lors de la préparation de la course nos bénévoles interviennent dès la fin du mois d'août sur les différents chemins afin de dégager végétation et troncs d'arbres.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir les coureurs le long des routes ou des sentiers, ou vous inscrire en qualité de bénévoles si vous souhaitez apporter votre aide à l'équipe organisatrice le temps d'une journée.



Saint-Max Multisports

L'équipe de Saint-Max Multisports propose un « Run and Bike » le **lundi 13 mai à 19 heures** au marais d'Avalon, sur une courte boucle à répéter plusieurs fois.

Le Run and Bike est une épreuve sportive qui se pratique par équipe de deux, sur une distance donnée, l'équipe ne disposant que d'un vélo pour deux coureurs : le principe est d'alterner course à pied et VTT.

En deux mots : stratégie et collaboration. Le défi imposé est de réaliser 12 tours d'une courte boucle de 700 mètres... et de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

En cas de grosse pluie le défi sera reporté au 27 mai, même heure, même lieu.

Cet événement n'est pas réservé aux adhérents de Saint-Max Multisports : si vous aussi vous avez envie de vous défouler, de dépasser vos limites ou tout simplement de participer à votre rythme en douceur, créez votre duo et informez-vous et/ou inscrivez-vous auprès de Bruno Frattini au 06 89 44 61 15 ou SaintMaxMS@gmx.fr.

Vivre à Saint-Maximin

Dimanche 26 mai à partir de 8 heures, sortez de vos maisons et accueillez sur le bord de la route le traditionnel char de la fête des mères, lors de son passage dans les différents hameaux.

Il partira des Bretonnières, passera aux Rippelets, au Crêt, aux Bruns et aux Rojons, puis au Mouret et au Vieux-Saint-Maximin, descendra ensuite à La Combe et au Pichet et remontera à Avalon, puis passera par La Dobo pour finir à Répidon où un pot de l'amitié sera offert par la commune, dans la cour de l'école aux environs de 11 h 30.

La parole est aux associations (suite)

Chaque maman recevra une rose offerte par la commune. Venez partager ce moment chaleureux.

Envie d'une soirée festive, en plus? Réservez votre repas pour le **samedi 15 juin à 20 heures**, à la salle Marie-Louise auprès de Louis Paquet au 06 98 48 48 05.

L'Association sportive Saint-Maximin (ASSM)

Le **samedi 1^{er} juin**, l'ASSM vous propose un dernier stage de yoga animé par Sylvie Grivel sur le thème suivant: *en ce début d'été, vous irez à la découverte d'énergies subtiles, de l'élément « air lié à Anahata » et de la joie du cœur. Vous explorerez les ambiances de chaleur et d'intensité pour finir par la relaxation qui vous permettra d'intégrer expérience et concentration liée à la voix.*

Tous les membres composant le bureau de l'association espèrent que vous avez été satisfaits par les prestations proposées cette année et vous souhaitent un bel été.

Un pique-nique de fin d'année sera offert à tous les adhérents. La date vous sera précisée début juin.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous en septembre, pour la reprise du yoga le 11, du fitness le 12, de la marche le 14.

Les Cygnes de la Tour

L'association « Les Cygnes de la Tour » se réunit tous les 3^{es} mercredis du mois de 14 heures à 16h45 dans la salle Marie-Louise.

Les « anciens » de la commune et quelques personnes extérieures, seniors de plus de 60 ans, se retrouvent en toute convivialité autour d'une collation pour se rencontrer, maintenir le lien social, discuter, jouer aux cartes, échanger des informations et se concerter sur l'organisation et la mise en œuvre des projets futurs (repas restaurant, voyage, sorties culturelles et découvertes touristiques...).

Si vous avez plus de 60 ans, si vous désirez rejoindre cette association et participer aux rendez-vous des Cygnes de la Tour, contactez Jean-Pierre Chenevier au 04 76 97 30 01.

Sortie à venir: une sortie est prévue le **jeudi 23 mai 2024** à Villard-de-Lans avec un déjeuner à l'Auberge de Malaterre, située au milieu des bois, la visite du musée des automates et un arrêt dans une fromagerie.

Durant la période estivale :

- une réunion est programmée le **mercredi 17 juillet 2024**. En cas de canicule elle aura lieu dans la salle climatisée.
- un repas entre adhérents sera organisé durant l'été pour se retrouver.

La reprise des réunions est prévue le **mercredi 18 septembre 2024 à partir de 14 heures** dans la salle Marie-Louise.

20° Nord

L'association 20 degrés nord vous propose un après-midi rencontre et musique autour de la culture touareg.

Rendez-vous le **samedi 31 août, de 16 heures à 18 heures**, au pied de la Tour d'Avalon, pour un concert de musique traditionnel touareg et la découverte d'une exposition photographique réalisée par Jade Mietton sur le plateau de la Tassili (montagnes du sud algérien).

Entre le Sahara et Saint-Maximin, entre le désert et les montagnes, venez vous imprégner de cette musique aux odeurs d'épices et de chaleur.

Pour accompagner ce moment de découverte, nous proposerons au public des boissons fraîches à base de karkadé (Bissap) et gingembre, ainsi que le traditionnel et incontournable thé touareg. Vous pourrez également siroter une bière ou un verre de vin bien de chez nous. Grignotage salé et sucré seront aussi au rendez-vous.

Venez profiter d'un dernier instant d'évasion et de détente avant la rentrée !

Mais si d'ici là votre curiosité est piquée au vif et que vous désirez découvrir les régions du Sahara et du Sahel, rendez-vous les **1^{er} et 2 juin** pour le festival « Le Sahara s'invite au fort Barraux » pour un week-end inoubliable organisé par Jade Mietton.

La parole est aux associations (suite et fin)

La Manivelle

Le samedi 2 mars, nous nous retrouvions autour des tubes des années 1990 jusqu'au bout de la nuit... Un grand merci à tous pour la réussite de cette soirée ! Ambiance et bonne humeur étaient de la partie ! Prochain grand rendez-vous le **samedi 26 octobre** pour la deuxième édition de notre balade gourmande d'Halloween avec la dream team de La Manivelle ! Nous vous en parlerons plus longuement dans les prochains *Échos*... d'ici là retrouvez-nous le **7 juin** prochain à la buvette du Cinétoiles et de l'apéro-concert de l'été. ■

Agenda des animations, fêtes et cérémonies - mai à septembre 2024

Quand ?	Horaires	Quoi ?	Où ?	Organisateur(s)
Samedi 4 mai	14 heures 19 heures	Course d'orientation park Test	Place Roger Durieux	Saint-Max Trail
Mercredi 8 mai	10 h 30	Cérémonie	Monument aux morts place Roger Durieux	Commune, ANACR, UMAC et FNACA
Samedi 11 mai dimanche 12 mai	Journée	Stage élixirs	Jardin du Couvet des fleurs 797 route du Couvet 38530 Saint-Maximin	La Sauge et le Cosmos
Dimanche 12 mai	10 heures 16 heures	Le printemps de la tour Marché de producteurs	Tour d'Avalon	Le Petit Bois des Allobroges et commune
Lundi 13 mai	19 heures	« Run and Bike »	Marais d'Avalon	Saint-Max Multisports
Mardi 14 mai	20 h 30	Films documentaires FNE : <i>Quand vient la pluie</i> <i>Kéré</i>	Salle Marie-Louise	Commune
Dimanche 26 mai	8 heures 12 heures	Fête des mères	Dans le village puis cour de l'école à partir de 11 h 30	Vivre à Saint Maximin et commune
Mardi 28 mai	20 heures	Réunion publique d'information Lyon-Turin	Salle Marie-Louise	Commune
Samedi 1 juin	Matinée	Stage de Yoga	Salle Marie-Louise	Association Sportive de Saint-Maximin
Vendredi 7 juin	18 heures	Inauguration de l'exposition temporaire « La forêt »	Départ Marais d'Avalon	Commune
	20 h 30	Pique-nique partagé	Parking de la tour (Repli accueil de loisirs intercommunal si mauvais temps)	Commune
	21 h 30	Cinétoiles <i>L'Aventure</i>		Commune, communauté de communes et association La Manivelle pour la buvette et les pop-corn
Dimanche 9 juin	8 heures 18 heures	Élections européennes	Bureau de vote Salle Marie-Louise	Commune
Samedi 15 juin	20 heures	Soirée festive repas	Salle Marie-Louise	Association Vivre à Saint-Maximin
Samedi 22 juin	10 heures 16 heures	Kermesse de l'école	Accueil de loisirs intercommunal	Association Vive l'école
Jeudi 4 juillet	16 heures 19 h 30	Don du sang	Coléo, 86 rue du Pont-Haubané 38530 Pontcharra	Association donneurs de sang bénévoles, ESF
Vendredi 5 juillet	18 heures	Cérémonie Robert Cazan	Stèle R.Cazan sur la commune du Moutaret	ANACR, Alain Panerio et commune
Vendredi 5 juillet Samedi 6 juillet Dimanche 7 juillet	Journée	Stage La théorie des signatures dans le végétal et l'humain	Jardin du Couvet des fleurs 797 route du Couvet 38530 Saint-Maximin	La Sauge et le Cosmos
Lundi 15 juillet Mardi 16 juillet Mercredi 17 juillet	Journée	Stage autour de la fabrication des élixirs, huiles essentielles, distillations...	Jardin du Couvet des fleurs 797 route du Couvet 38530 Saint-Maximin	La Sauge et le Cosmos
Dimanche 4 août	18 heures	Apéro-Concert	Terrain de pétanque	Commune et association La Manivelle
Samedi 31 août	16 heures 18 heures	Concert Touareg	Parvis de la tour d'Avalon (Repli dans la Salle Marie-Louise si mauvais temps)	20 degrés nord
Samedi 21 septembre	10 heures 18 heures	Tournoi de pétanque	Terrain de pétanque	Commune
	20 heures	Soirée Cassoulet	Salle Marie-Louise	Association Vivre à Saint-Maximin
Samedi 21 septembre Dimanche 22 septembre	Journée	Journées du Patrimoine	Tour d'Avalon	Commune
Dimanche 29 septembre	9 h 30 15 heures	Saint-Max Trail	Accueil de loisirs intercommunal	Saint-Max Trail

**Toutes ces animations vous seront rappelées et confirmées au fur et à mesure par les lettres d'information ou sur le Facebook de la commune.
Inscrivez-vous sur le site Internet de la commune pour les recevoir ou sur votre application.**